



TRIPARTITE CNSA-GOUVERNEMENT-CÉNI

Priorité à la loi organique du CNSA et à l'enrôlement au Kasai



Les participants aux travaux de Kananga

Le premier atelier d'évaluation du processus électoral, qui s'est tenu du 28 au 31 août à Kananga dans le cadre de la tripartite CNSA-Céni-gouvernement conformément au point IV de l'accord du 31 décembre, a finalement livré ses secrets. La réunion a permis à la Céni de mesurer l'ampleur des défis légaux, juridiques, logistiques, financiers et politiques.

Outre le début des opérations d'enrôlement prévues pour le 4 septembre au Kasai, la Céni a priorisé la loi organique portant institutionnalisation du CNSA afin de lui permettre d'accomplir sa mission conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre. L'Assemblée nationale est appelée à faire diligence pour adopter ce texte censé rendre opérationnelle cette nouvelle institution d'appui à la démocratie.

Page 3

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES

Faible optimisme des PME

Kinshasa continue de vibrer au rythme de ces assises qui se clôturent ce 1er septembre au Kempiski Hôtel. Depuis plusieurs années déjà, les forums sur ce thème ont permis de se rapprocher des petites et moyennes entreprises (PME). Cette catégorie d'entrepreneurs jouera un rôle essentiel dans la constitution d'une classe moyenne congolaise et dans

la consolidation des revenus des ménages.

Si ces entrepreneurs ne restent pas insensibles en participant activement à ces travaux, ils désespèrent de l'immobilisme du gouvernement central dans la mise en œuvre effective des recommandations antérieures.

Page 3



Le centre des affaires à Kinshasa

EPSP

La rentrée scolaire sérieusement hypothéquée

La Synergie des syndicats des enseignants vient de décréter, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire, le boycott par ses affiliés de la rentrée des classes prévue pour le 4 septembre jusqu'à ce que le gouvernement réponde à leurs revendications. Le gouvernement est tenu de répondre aux desiderata de la profession enseignante. Il lui est demandé d'appliquer le taux budgétaire moyen prévu dans la loi de finances 2017 et de payer le salaire du mois de juillet-août avant la rentrée des classes.

Jouant la carte de la tempérance, le ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, avait demandé aux enseignants de continuer leur sacerdoce d'éduquer les enfants.

Page 5



Des élèves dans une rue à Kinshasa

CRISE DANS LE KASAI

Les humanitaires annoncent une augmentation continue des financements

L'Agence de développement du gouvernement américain (USAID) a annoncé un financement de plus de 8 millions dollars US pour la réponse au Kasai. Cette annonce de financement est parmi les derniers en date d'une série de promesses faites ces dernières semaines. Ce montant porte désormais à 26,1 millions de dollars, soit 40% des 64,5 millions de dollars requis conformément à l'appel éclair lancé en avril dernier.

L'Agence onusienne, dans sa note d'information du 30 août, a également prévenu que bien qu'a annoncé, le décaissement de ces fonds n'est pas encore effectif.

Page 4

ÉDITORIAL

Et le Fonds Bleu ?

Le nouveau gouvernement prenant ses marques au terme d'une période peu propice pour l'action en raison des scrutins qui ont permis le renouvellement des institutions électives de la Nouvelle République, qu'il nous soit permis de plaider ici même la cause du Fonds Bleu du Bassin du Congo dont la création a été actée à Oyo, il y a cinq mois, grâce au président Denis Sassou N'Gusso.

Confiée, de façon très logique, à la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, la concrétisation de ce projet résoudrait, en effet, une bonne partie, pour ne pas dire la totalité, des problèmes auxquels se heurte l'Afrique centrale dans sa longue marche vers l'émergence. Elle projetterait, de surcroît, une image très positive de notre pays puisqu'elle en ferait l'un des moteurs de la préservation de la nature à l'échelle mondiale.

Ayant accompagné heure par heure, minute par minute, seconde par seconde la Conférence d'Oyo tant dans sa préparation que dans sa réalisation et gardant des relations étroites avec les personnalités, les institutions, les médias qui ont permis la tenue de cet événement hors norme nous sommes bien placés pour affirmer que la communauté internationale attend maintenant avec impatience que le Fonds Bleu du Bassin du Congo devienne réalité. Autrement dit, que des idées lancées et débattues deux jours durant sur les berges de l'Alima naisse une organisation structurée, durable qui étudie les projets évoqués par les différents intervenants, qui rassemble les fonds nécessaires pour leur concrétisation, qui contacte sur les cinq continents que compte la planète les entreprises dotées des moyens nécessaires pour agir, bref qui donne vie à l'un des plus grands et des plus beaux desseins écologiques de ce début de millénaire.

Le Congo a toutes les cartes en mains, aujourd'hui, pour réussir le pari apparemment fou qu'il a proposé aux peuples du Bassin du Congo. S'il s'appuie résolument sur des institutions comme la Brazzaville Foundation de Londres, qui a conçu ce projet à la veille de la COP 22 de Marrakech et qui dispose de puissants appuis partout dans le monde, il s'imposera comme un acteur incontournable du combat vital que constitue pour notre espèce la protection de l'environnement. Oui, indiscutablement, la mise en marche effective du Fonds Bleu s'impose aujourd'hui comme une priorité de l'action gouvernementale.

Le courrier de Kinshasa

RDC

Début du recensement au Kasai le 4 septembre

Le recensement des électeurs dans les deux provinces du Kasai, théâtre de violences dans le centre de la République démocratique du Congo, va commencer le 4 septembre, après celui dans les 24 autres provinces, a assuré mercredi le président de la Commission électorale.



Corneille Naanga, président de la Cénic

«Je demande à la population d'y participer massivement pour permettre à la Cénic (Commission électorale nationale indépendante) de publier le calendrier électoral», a ajouté son président Corneille Nangaa dans un discours public à Kananga, principale ville du Kasai. Au total 40,69 millions d'électeurs ont été enrôlés dans les 24 autres provinces, a fait savoir M. Nangaa. La population de la RDC compte environ 70 millions d'habitants. Début juillet, M. Nangaa avait estimé que les conditions de sécurité, notamment au Kasai, ne permettaient pas d'organiser des élections d'ici fin 2017 pour organiser le départ et la succession du président Joseph Kabila.

«Avant décembre, ça ne sera pas possible dans les conditions fixées par l'accord» signé le 31 décembre 2016 entre le pouvoir et l'opposition qui prévoit ces élections, avait-il déclaré à Paris. La situation sécuritaire du Kasai est «meilleure», affirme aujourd'hui Justin Milonga, gouverneur du Kasai-central. La région du Kasai a basculé dans les violences en septembre 2016, un mois après la mort de Kamwina Nsapu, chef tribal tué dans une opération militaire, après s'être opposé au pouvoir de Kinshasa.

Ces violences, impliquant miliciens, soldats et policiers, ont causé la mort de plus de 3.000 personnes, d'après un décompte de l'Église catholique. Selon l'ONU, environ 1,4 million personnes ont fui leurs foyers dans cette région, et plus de 33.000 Congolais se sont réfugiés en Angola voisin. La Cénic dont des membres ont été tués et des bureaux vandalisés dans ces violences avait décidé en mars de ne pas lancer l'opération d'enregistrement des électeurs au Kasai.

AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiqne Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

Priorité à la loi organique du CNSA et à l'enrôlement au Kasai

L'Assemblée nationale est appelée à faire diligence pour adopter la loi organique portant organisation et fonctionnement du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre.

Le premier atelier d'évaluation du processus électoral qui s'est tenu du 28 au 31 août à Kananga dans le cadre de la tripartite CNSA-Céni-gouvernement conformément au point IV de l'accord du 31 décembre a finalement livré ses secrets.

Le communiqué final ayant sanctionné cette tripartite a été rendu public le 31 août en présence des délégués des parties prenantes mais aussi des experts et des observateurs de tous les horizons. Il en résulte que concernant les opérations d'enrôlement des électeurs en cours, sur financement propre du gouvernement et avec l'appui logistique de la Monusco, la Céni a enrôlé à ce jour 40.692.273 électeurs, soit 98,9% des prévisions initiales.

Par ailleurs, note le communiqué, la Céni a présenté le chemin critique des élections et les agrégats dont dépend l'élaboration du calen-



Une dame accomplissant son devoir civique

drier électoral. Il en ressort que la voie menant vers la tenue des élections est encore jonchée d'embûches. La réunion de Kananga a permis à la Céni de mesurer l'ampleur des défis légaux et juridiques, logistiques, financiers et politiques. À partir du lundi 4 septembre, il sera procédé au lancement du processus de formation du personnel électoral et du déploiement du matériel électoral en vue de l'enrôlement

dans la région du Kasai, la seule restante à ce jour vu le climat d'insécurité qu'il y a prévalu il y a quelques mois de cela. Le gouvernement a été appelé à poursuivre les efforts visant à assurer la sécurité dans le grand Kasai et dans d'autres provinces où il y a défi sécuritaire.

Par ailleurs, il a été acté la priorité de rendre opérationnelle le CNSA en lui dotant de la loi organique portant son institutionna-

lisation, organisation et fonctionnement afin de lui permettre d'accomplir sa mission avec, en sus, des moyens humains, matériels et financiers conséquents à mettre à sa disposition. Rien donc n'a été dit de manière claire sur le report des élections. Toutefois, il va de soi qu'en dégageant ses deux priorités que sont la poursuite de l'enrôlement au niveau du Kasai et la dotation du CNSA d'une loi organique

assortie d'une injonction faite à la chambre basse de l'adopter en urgence, cela va inévitablement impacter sur le reste du processus en compromettant de plus belle la tenue des élections d'ici fin 2017. Car il faudra compter au moins quatre-vingt jours encore pour avoir un fichier électoral qui doit ensuite passer par un tamisage afin d'en extirper les doublons. Et l'on sera déjà à quelques encablures du mois de décembre, ce qui technique-ment serait impossible d'organiser des élections fiables qui requièrent bien des préalables dont l'adoption de la loi portant répartition des sièges en instance d'examen au Parlement. Quant à la publication du calendrier électoral, il reste tributaire de la fin des opérations d'enrôlement. « Forte des engagements des uns et des autres, la Céni dispose des éléments susceptibles de lui permettre de procéder à l'élaboration du calendrier électoral. Sur cette base, elle s'engage à publier incessamment un calendrier électoral », dit le communiqué final.

Alain Diasso

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES

Faible optimisme des PME à cause de la non-application des résolutions passées

Kinshasa continue de vibrer au rythme de ces assises qui se clôturent ce 1^{er} septembre 2017 au Kempiski Hôtel. Depuis plusieurs années déjà, les forums sur ce thème ont permis de se rapprocher des petites et moyennes entreprises (PME). Cette catégorie d'entrepreneurs jouera un rôle essentiel dans la constitution d'une classe moyenne congolaise et la consolidation des revenus des ménages. Si ces entrepreneurs ne restent pas insensibles en participant activement à ces travaux, ils désespèrent de l'immobilisme du gouvernement central dans la mise en oeuvre effective des recommandations antérieures.

Les rideaux vont tomber au Kempiski Hôtel ce vendredi. Cette ancienne tour administrative de la Gécamines transformée en hôtel cinq étoiles abrite une conférence sur le climat des affaires et des investissements en RDC. Un défi pour l'actuel Premier ministre, Bruno Tshibala, qui espère relancer le dialogue avec le secteur privé pour aider le pays à redynamiser son économie. Près de 150 conférenciers ont pris une part active à ces travaux qui visent, il faut le rappeler, à réfléchir, affiner les analyses et formuler

les recommandations pour enrichir le travail de la commission stratégique installée par le gouvernement central lors de son conseil des ministres du 11 août. Pour faire face à une conjoncture économique difficile après la chute des cours mondiaux des matières premières, Kinshasa multiplie les initiatives pour attirer plus d'investissements dans des secteurs capables de débloquent le potentiel de croissance économique.

Parmi les invités de marque, il y a bien entendu les PME qui représentent le socle de

la nouvelle stratégie de développement des autorités congolaises et ce depuis plusieurs années déjà. Sur ce point précis, une réaction n'est pas passée inaperçue. Il s'agit d'André Dodo Balu, le président du conseil d'administration de la Confédération des petites et moyennes entreprises congolaises (Cope-meco), qui n'est pas allé par quatre chemins pour présenter les enjeux et défis pour le pays. Selon lui, le plus important est « le suivi étroit des recommandations pour avoir un impact positif réel sur l'amélioration du

climat des affaires et des investissements en RDC ». Il a appelé le gouvernement central, initiateur de la conférence, à tout mettre en œuvre pour que cette rencontre « ne vienne pas s'ajouter aux précédentes assises sur le climat des affaires dont les pertinentes recommandations n'ont pas été appliquées ». En effet, dans ce genre de rencontre, les experts du gouvernement central rassemblent les observations des différentes parties prenantes. À la fin, l'idée est de mettre sur pied une stratégie nationale qui intègre toutes les préoccupations. Parmi les observations importantes débattues lors de ces travaux, il y a la sempiternelle question de l'imposition douanière en RDC qui reste la plus élevée dans la sous-région, a martelé la Cope-meco.

Voilà une problématique concrète qui exigera, a-t-il renchéri, des mesures courageuses du gouvernement central : « Nous devons dans ce énième rendez-vous sur le climat des affaires prendre des résolutions qui seront appliquées par le pouvoir central ». La conférence est placée sous le signe d'une reprise du dialogue entre les administrations et le secteur privé. Il s'agit d'un échange sans tabou, a insisté la Cope-meco, car les administrations ne doivent pas défendre les faiblesses du gouvernement décriées d'ailleurs par les opérateurs économiques. « Elles doivent plutôt y prêter attention et les analyser froidement dans l'objectif de dépolluer et faciliter la pratique des affaires en RDC », a-t-il conclu. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

ÉCOSYSTÈME DE L'AFRIQUE

La meilleure gestion de l'eau, clé du développement durable

Cela fait partie des conclusions d'un rapport publié à l'occasion de la semaine mondiale de l'eau, qui exhorte les décideurs à accorder la priorité à une meilleure gestion de l'eau - et les rivières, les lacs et les zones humides dont elle provient.

Un nouveau rapport publié à l'occasion de la semaine mondiale de l'eau lancée le 30 août à Stockholm, cité dans un communiqué du Fonds mondial pour la nature (WWF) du 30 août 2017, a relevé qu'une meilleure gestion de l'eau est la clé du développement durable du continent africain.

Commandée par WWF et Anheuser-Busch InBev (AB InBev), cette étude exhorte les décideurs à accorder la priorité à une meilleure gestion de l'eau - et les rivières, les lacs et les zones humides dont elle provient - « afin de jeter les bases nécessaires à une croissance inclusive et à un développement durable ».

« C'est le moment du bassin versant en Afrique. Les décisions prises au cours des prochaines années sur la façon de gérer nos ressources en eau douce façonneront le développement du continent pendant des décennies à venir », a notamment déclaré le directeur du WWF pour l'Afrique, Fred Kumah. Pour lui, l'Afrique doit d'urgence investir dans l'infrastructure, la gestion et les politiques d'eau



Une enseigne de WWF

douce appropriées pour catalyser la croissance économique, atténuer les risques liés à l'eau et atteindre ses objectifs de développement durable - ou risquer de manquer le bateau.

Pour le directeur de la durabilité et de l'approvisionnement chez AB InBev, Tony

Milikin, « plus qu'un simple ingrédient essentiel de nos produits, l'eau est une ressource précieuse pour le bien-être économique, social et environnemental des communautés à travers le continent ». Ce cadre chez AB InBev a reconnu la nécessité d'agir en tant qu'administrateur responsable de l'eau

dans les secteurs où il opère, mais il a également dit avéré le fait qu'il faudra plus d'une organisation, d'une entreprise ou d'un gouvernement pour faire face aux défis croissants en eau douce en Afrique.

Une action des décideurs

Ce rapport qui appelle les dé-

cideurs à agir, note-t-on, se concentre sur quatre thèmes-clés dont la croissance soutenue nécessite l'investissement dans l'eau, notamment Nourrir un milliard de personnes de plus, la vulnérabilité de l'eau en milieu rural, La pauvreté et la migration et les villes comme moteur du développement résistant à l'eau. Cependant, dans ses principales recommandations, il appelle les planificateurs économiques à catalyser le développement en investissant dans la gestion de l'eau ; les chefs d'entreprise à accroître les investissements dans la gestion de l'eau pour réduire leurs risques d'eau, défendre les gouvernements et inspirer des actions collectives.

Ce rapport exhorte, en outre, les investisseurs à explorer des mécanismes pour financer le développement de l'eau qui sous-tend une croissance économique durable et inclusive. Toutefois, il recommande aux gestionnaires de la ville d'assurer une planification cohérente entre les zones urbaines et rurales ainsi qu'aux agences de développement à promouvoir un développement résistant à l'eau, en mettant l'accent sur les moyens de subsistance des personnes les plus marginalisées dans les économies les moins avancées.

Lucien Dianzenza

CRISE DANS LE KASAÏ

Les humanitaires annoncent une augmentation continue des financements

Le montant annoncé, qui est parmi les derniers financements en date, porte désormais à 26,1 millions de dollars américains, soit 40% des 64,5 millions de dollars requis dans l'appel éclair lancé en avril dernier.

L'Agence de développement du gouvernement américain (USAID) a annoncé un financement de plus de 8 millions dollars US pour la réponse au Kasai. Pour le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), qui a noté que cette annonce de financement est parmi les derniers en date d'une série de promesses de financements faites ces dernières semaines, le montant annoncé porte désormais à 26,1 millions de dollars américains, soit 40% des 64,5 millions de dollars requis dans l'appel éclair lancé en avril dernier. L'agence onusienne, dans sa note d'information du 30 août, a également prévenu que bien qu'a annoncé, le décaissement de ces fonds n'est pas encore effectif.

Identifié parmi les urgences prioritaires

Le douzième rapport sur la situation humanitaire dans la région des Kasai publiée le 29 août par Ocha a noté que la région du Kasai a été identifiée parmi les urgences prioritaires à cibler dans les projets qui seront bientôt soumis par les agences des Nations unies.

À en croire Ocha, l'équipe humanitaire pays s'est également dit consciente des défis concernant la rapidité de l'assistance en faveur des vulnérables de cette partie de la RDC.

« Ayant constaté le temps pris pour apporter la réponse, l'équipe humanitaire a notamment souligné la nécessité de mener une réflexion sur le pré-positionnement, ainsi que la flexibilité et la vitesse de décaissement des financements », a souligné Ocha, qui a rappelé que c'est dans cette optique qu'une demande d'allocation est en cours auprès du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) sous le volet « réponse rapide ».

Une situation très critique

L'agence onusienne a également soutenu qu'à la veille de la rentrée scolaire, la situation s'annonce très critique pour les centaines de milliers de déplacés du Kasai, particulièrement pour les enfants. Les besoins humanitaires en éducation, a relevé Ocha, sont urgents alors que 400 écoles ont été attaquées depuis le début de la crise dont au moins 260 détruites.

Cependant, le bureau onusien a aussi averti que la saison des pluies pourrait exposer les personnes déplacées aux intempéries et risques de maladies hydriques et limiter l'accès humanitaire physique dans certaines zones en raison du mauvais état des routes.

Il est également noté que les acteurs humanitaires sont aussi regardants sur le Kwilu où plus de deux mille personnes sont arrivées du Kasai voisin, portant à 9 le nombre des provinces affectées par la crise humanitaire du Kasai.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ

Un couple tué à Lubumbashi

Un couple a été tué jeudi par des bandits dans leur boutique de Lubumbashi, deuxième ville de la République démocratique du Congo, au lendemain du lynchage de quatre braqueurs présumés brûlés vifs par la foule, a-t-on appris de source policière.

«Des bandits (armés) ont tué un couple dans leur boutique dans le quartier Tabac Congo, à l'aube ce matin», a déclaré à l'AFP le général Paulin Kyungu, chef de la police du Haut-Katanga. «Il s'en est suivi un échange des coups de feu à l'arme légère avec la police lors de leur fuite», a-t-il précisé.

Après le départ de la police et de l'armée, qui était venue en soutien, des jeunes ont érigé des barricades et brûlé des pneus scandant des slogans hostiles au régime, a constaté jeudi un correspondant de l'AFP. Depuis un mois, des vols à mains armées sont régulièrement signalés à Lubumbashi,



Des policiers congolais

mégapole de quatre millions d'habitants dans le sud-est de la RDC. L'incident de jeudi intervient au lendemain de

la mort de quatre personnes, des braqueurs présumés, qui ont été brûlés vifs dans le quartier Tabac Congo. Un

correspondant de l'AFP a vu leurs quatre corps calcinés, avec un uniforme de police posé à côté de l'un des corps.

«Nous sommes en colère, des bandits sont de mèche avec la police. Nous avons décidé de nous prendre en charge avec la justice populaire», a déclaré à l'AFP un habitant du quartier Tabac Congo.

«La population a brûlé vif quatre voleurs à mains armées», a témoigné auprès de l'AFP un habitant du quartier, Kalunga Mawazo. Le chef de la police du Haut-Katanga, le général Paulin Kyungu, a confirmé cette version à l'AFP et condamné «cette justice populaire exercée sur ces quatre personnes». Cette même source a qualifié de «montage» la présence d'un uniforme de police à côté d'un des corps. Mardi «des bandits (armés) ont abandonné dans leur fuite trois armes de guerre et une radio branchée sur la fréquence de la police» après le braquage de la résidence d'un riche commerçant, a également indiqué le général Kyungu.

AFP

EPSP

La rentrée scolaire sérieusement hypothéquée

La Synergie des syndicats des enseignants de la RDC vient de décréter, à l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire, le boycott par des affiliés de la rentrée des classes prévue pour le 4 septembre.

Les élèves du secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) sont censés reprendre le chemin de l'école le lundi prochain. Une rentrée des classes qui risque de ne pas avoir lieu au regard de la tension qui gangrène actuellement le secteur sur fond des revendications du personnel enseignant.

En un mot, l'année scolaire 2017-2018 est déjà mal partie eu égard à l'appel au boycott lancé par les syndicats des enseignants invitant leurs affiliés à observer une grève radicale jusqu'à ce que le gouvernement réponde à leurs revendications.

La Synergie des syndicats des enseignants de la RDC, qui s'était réunie le vendredi 25 août en assemblée générale extraordinaire, a finalement levé l'option d'une grève sèche consécutive à ce qu'elle considère comme indifférence du gouvernement à sa requête. «On s'est rendu compte que l'indexation des salaires qu'il avait promise au mois de juillet n'a pas été respectée, la légère augmentation de salaires, dont il a parlé pour



Des élèves traversant une rue à Kinshasa

le mois d'août, n'a pas été réalisée, la quotité versée à la mutuelle de santé n'a pas été prise en charge depuis le 4 septembre 2015», a regretté Jacques Lukuku Pidji, porte-parole de l'intersyndicale. Les enseignants rejoignent ainsi la mouvance revendicatrice enclenchée depuis quelque temps par plusieurs catégories socio-professionnelles réclamant plus de justice sociale dans la redistribution du revenu national. D'où l'Intersyndicale

attire-t-il l'attention des enseignants du secteur public à observer scrupuleusement ce mot d'ordre de grève en solidarité avec les médecins, les infirmiers et les professeurs d'université.

Le gouvernement est tenu de répondre aux desiderata de la corporation enseignante. Il lui est demandé, entre autres, d'appliquer le taux budgétaire moyen prévu dans la loi de finances 2017 dans le respect de la tension salariale et

de payer le salaire du mois de juillet-août avant la rentrée des classes. Jouant la carte de la tempérance, le ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, avait demandé aux enseignants de continuer leur sacerdoce d'élever les enfants. «J'aimerais dire à l'opinion de ne pas considérer la rentrée scolaire comme une opportunité pour des revendications quelconques, au regard des difficultés que connaissent l'État», avait-il conseillé. Reste à savoir si le

corps enseignant va revenir aux bons sentiments à trois jours de la rentrée scolaire.

Notons que la Synergie des syndicats des enseignants de la RDC regroupe le Syndicat national des enseignants des écoles conventionnées catholiques, la Centrale congolaise du travail, le Syndicat national des enseignants des écoles protestantes et la Force agissante des enseignants.

Alain Diasso

FRANCE/AFRIQUE

Emmanuel Macron met en place son Conseil présidentiel pour l'Afrique

Le président français Emmanuel Macron a donné la liste des membres du nouveau Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA).



Liste des membres du CPA

- 1- Jean-Armand Aniambossou, diplomate (Bénin);
- 2- Jean-Marc Adjovi-Boco, ancien sportif (Bénin);
- 3- Diane Binder, cadre dirigeant (France);
- 4- Yves-Justice Djimi, avocat (France);
- 5- Liz Gomis, journaliste et réalisatrice (France);
- 6- Jeremy Hadjenberg (France);
- 7- Yvonne Mburu, scientifique (Kenya);
- 8- Vanessa Mounzar (Tchad);
- 9- Nomoza Nongqunga Coupez (Afrique du Sud);
- 10- Karim Sy, fondateur de Jokkolabs (Sénégal);
- 11- Sara Toumy, entrepreneur (Tunisie).

Le CPA est composé de 11 membres de profils divers. Ils sont appelés à conseiller le président français à comprendre les enjeux africains, en vue de son repositionnement dans le continent. «*Tout le monde court vers L'Afrique*», a rappelé le tout premier président du CPA, le Béninois Jules-Armand Aniambossou, condisciple d'Emmanuel Macron à l'Ena. «*A nous d'expliquer pourquoi avec la France ce sera mieux qu'avec d'autres*», a-t-il ajouté.

Le CPA, une promesse d'Emmanuel Macron

Il est né de la promesse de campagne du président français. Ce collectif est constitué de bénévoles chargé de fournir à l'Élysée les idées pour faire remonter le capital de sympathie des Africains vis-à-vis de la France, en vue du renouvellement du partenariat entre les ex-colonies et la métropole. Ici on rejette le cantonnement des relations Afrique-France sur des questions sécuritaires et migratoires.

Les objectifs

Le CPA est directement rattaché au président français. Son objectif est de «*retrouver les canaux de discussion avec cette réalité que l'on a un peu perdu de vue ces dernières années*», dit-on à l'Élysée.

Le président français voit l'Afrique, «*pas seulement comme un continent des migrations et des crises*», mais aussi et surtout «*un continent d'avenir*». Pour cela, il n'envisage pas de le laisser seul face à ses défis (démographiques, climatiques, politiques). Le président français se rendra au Burkina Faso en novembre prochain, où il prononcera un discours tourné vers la jeunesse africaine.

Le CPA aura en charge la préparation des déplacements du chef de l'État en Afrique et ses discours. Ses membres sont liés à l'Élysée par une charte de transparence pour éviter des conflits d'intérêt. Ils ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction, ils bénéficieront d'un bureau à l'Agence française de développement (AFD), et se réuniront au moins une fois par trimestre.

Jean-Michel Sevrino et Lionel Sinzou, les deux promoteurs du CPA Le conseil porte la signature de l'ancien DG de l'AFD Jean-Michel Sevrino et de l'ancien Premier ministre béninois, Lionel Sinzou, deux promoteurs dans le cercle d'Emmanuel Macron d'une vision optimiste de l'Afrique comme continent d'opportunités, du business et de l'innovation.

A l'Élysée, on souhaite que cette structure dynamise les relations entre l'Afrique et la France sur «*les sujets de demain comme le business, l'éducation, la mobilité, les énergies renouvelables*». On fait aussi le pari que l'institution s'incrive dans la durée.

Noël Ndong

AFFAIRES

Quatre conseils d'Aliko Dangote pour qui veut entreprendre en Afrique

De l'interview accordée par Aliko Dangote (l'homme d'affaires N°1 en Afrique) au média américain Bloomberg, on a essentiellement retenu son plan d'investir jusqu'à 50 milliards \$ en Europe et aux USA. Mais une autre chose importante est passée presque inaperçue, ce sont les conseils que le milliardaire nigérian a dispensés, et qui pourraient servir à tout Africain qui souhaiterait entreprendre et réussir.

1- Toujours s'assurer que le produit ou le service qu'on offre répond à un besoin

Subtilement Dangote l'a fait savoir, lorsqu'il dit : «*Ce que j'ai relevé, c'est que la majorité des pays africains importaient du ciment. La meilleure approche, ai-je pensé, serait de permettre à l'Afrique de répondre elle-même à ses besoins d'infrastructures en devenant autosuffisants*», a-t-il fait savoir.

2- Ne pas avoir peur de remettre

en cause les acquis établis

Ce conseil de Dangote vient de l'environnement nigérian, dans lequel tous les grands entrepreneurs et riches hommes d'affaires ont des intérêts dans le pétrole amont. «*Dangote n'a jamais fait des affaires dans le pétrole, ce qui prouve que vous n'êtes pas obligés d'être dans ce secteur. Au Nigeria, le pétrole a vraiment endommagé notre façon de penser. Tout le monde y pense, au pétrole, au pétrole. Et nous sommes une entreprise qui avons réussi sans forcément y être*», a-t-il indiqué.

3- La passion est au cœur de tout Dangote sur ce point, rappelle que son idée de construire une raffinerie date de 2005, alors qu'il n'avait encore aucune visibilité. «*Nous ne voulons pas écouter les critiques, car leurs intentions sont de nous détruire. Nous utilisons notre propre argent. C'est le projet de ma vie. Je dois le sauvegarder pour m'assurer qu'il sera bien exécuté*», a-t-il

fait savoir, avant de rappeler que l'Afrique de l'ouest ne peut pas compter 350 millions d'habitants et continuer à tout importer, alors qu'elle dispose de tous les atouts pour produire.

4- Toujours stimuler son appétit pour le succès

C'est à ce moment que le milliardaire nigérian a présenté son ambition européenne et américaine. Mais au passage, il déclare : «*Notre stratégie commerciale a toujours été comme ça, oui. Nous ne voulons pas être n° 2 dans tout ce que nous faisons. Nous voulons être le n° 1. Au pire des cas, nous pouvons être n° 2, mais tout en cherchant à devenir le numéro 1.*»

Aliko Dangote est devenu une véritable référence en Afrique. Soutenu par le gouvernement Obasanjo à ses débuts, il démontre aujourd'hui qu'il est possible de bénéficier des appuis étatiques et de bâtir des entreprises aux standards internationaux.

Agence Ecofin

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Londres promet 200 millions de livres au Nigéria

La Grande-Bretagne a accordé une aide de 200 millions de livres sur cinq ans au Nigeria afin de l'aider à lutter contre le groupe jihadiste Boko Haram.

L'annonce du 30 août, intervient au moment où le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, effectue une tournée africaine afin de renforcer les liens politiques et commerciaux de la Grande-Bretagne avec le continent.

L'enveloppe permettra de fournir une aide alimentaire à quelque 1,5 million de personnes menacées de famine en raison du terrorisme. Cette somme doit également permettre le financement de traite-

ments pour 120.000 enfants risquant la malnutrition et contribuer à soutenir 100.000 autres ayant des besoins sur le plan éducatif.

Boris Johnson s'est notamment rendu à Maiduguri, la capitale de l'État nigérian de Borno, épicentre des violences de Boko Haram. Sur place, il a rencontré des acteurs de la lutte contre le groupe jihadiste. «*A Maiduguri, j'ai rencontré des victimes de la violence de Boko Haram, notamment des personnes blessées par des bombes ou des balles. J'ai également vu des personnes contraintes de fuir leurs foyers en raison de la violence et de la pauvreté*», a déclaré le ministre britannique dans

un communiqué. Le groupe jihadiste utilise de plus en plus d'enfants, en majorité des filles, comme «*bombes humaines*» dans cette région du nord-est du Nigeria. La rébellion de Boko Haram, qui dure depuis huit ans, a provoqué la mort de quelque 20.000 personnes, le déplacement de 2,6 millions d'habitants ainsi qu'une terrible crise humanitaire dans la région. Pour lutter contre cette rébellion sanglante, les forces armées britanniques continueront à former les forces de sécurité d'Abuja à la lutte contre l'insurrection, une formation qu'elles ont déjà dispensée à quelque 28.500 Nigériens.

Josiane Mambou Loukoula

UE/AFRIQUE

Le prochain sommet mettra l'accent sur la jeunesse

Cette rencontre entre les deux continents se tiendra, en fin novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Selon le président français, Emmanuel Macron, qui s'est entretenu jeudi avec son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, l'un des thèmes centraux de ces assises sera la jeunesse africaine.

«*Ce sommet doit jeter les bases de la refondation du partenariat entre nos deux continents*», a déclaré Emmanuel Macron à l'issue de la rencontre.

En début de semaine, le président français a annoncé la création d'un Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA). Cet organisme, regroupant une dizaine de personnalités issues de la société civile, originaires pour la plupart de différents pays d'Afrique, doit conseiller le président au sujet de la relation franco-africaine. Ce Conseil doit, par ailleurs, développer un lien avec la so-

ciété civile et la jeunesse africaine.

Outre le prochain sommet UE/Afrique, les deux chefs d'État ont abordé des questions d'intérêt commun liées au renforcement des relations entre la France et la Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de divers projets d'investissement dans les domaines du développement durable, de l'éducation, de la sécurité, y compris le projet de métro à Abidjan. La question migratoire et le terrorisme ont été aussi au centre des préoccupations des présidents français et ivoirien.

«*Les relations entre la France et la Côte d'Ivoire sont excellentes*», a déclaré Alassane Ouattara, en se félicitant notamment de financements de la France à hauteur de 2 milliards d'euros pour les trois ans à venir pour divers projets en Côte d'Ivoire.

Nestor N'Gampoula

EDUCATION

« Alerte Parent » participe à la numérisation de l'école congolaise

La société AITECH Congo a présenté mercredi à Brazzaville deux nouvelles applications issues de la plateforme « Alerte Parent », conçue pour améliorer les relations Ecole-parent d'élèves et université-étudiant. Nommées « AP School » et « AP Tuteur », ces deux applications, dévoilées devant plusieurs responsables d'établissements scolaires et universitaires, ont accueilli un écho favorable.

Elles fonctionnent sous Android et sont d'ailleurs téléchargeables sur Google Play depuis la matinée. Le pari de réformer la plateforme Alerte Parent conçue depuis 2013 a été tenu, puisque les deux nouvelles applications présentées sur tous les segments comprennent des améliorations significatives. Loin de se contenter du simple relais de communication entre parents et écoles, les outils englobent désormais un écosystème avec plusieurs acteurs qui fondent le système éducatif congolais.

L'AP School touche désormais les établissements scolaires, instituts, universités et centres d'encadrement. Même si elle garde sa fonction originelle d'établir le relais de communication avec les parents d'élèves, étudiants, auditeurs libres et personnel d'encadrement, l'application peut désormais créer une interface avec les associations dédiées à l'école, les assurances et banques, les ministères en charge de l'enseignement et d'autres organismes tels que la Croix-Rouge congolaise. Comme sa consœur, l'AP Tuteur revêt les mêmes utilités mais place sa cible sur les parents d'élèves, auditeurs libres et le corps enseignant.

« Tout se passe avec un téléphone portable. Les smartphones sont désormais greffés à nous. Alors pourquoi ne pas utiliser ces outils qui prennent parfois un peu trop de place dans nos vies pour améliorer ses notes à l'école », a fait remarquer Jean Bruno Pissa, directeur général de AITECH Congo.

Pour lui les applications conçues par sa société sont une bonne manière pour les parents de suivre l'évolution de leurs enfants. « Elles proposent un suivi. Il suffit alors aux parents de vérifier le smartphone de temps en temps », souligne-t-il.

Ces outils peuvent également aider les élèves et étudiants à accéder à d'autres connaissances. « L'autre grand défi qu'il nous faudra relever est celui du marché de la formation continue », prévoit Jean Bruno Pissa.

Construire une nouvelle approche collaborative

Les relations Ecole-Parents d'élèves et Université-Étudiant ne sont toujours pas fluides et efficaces, parce qu'elles manquent de moyens actifs pour assurer une meilleure communication, le suivi scolaire de l'enfant et l'implication des parents aux préoccupations annoncées par l'école d'une part, et la scolarité et les échanges avec le corps enseignant pour l'étudiant, d'autre part. Un constat suffisant ayant conduit AITECH Congo à imaginer ces outils dont une première version existe depuis 2013. Plusieurs écoles ont goûté aux délices d'Alerte Parent grâce au Cloud sms. Les établissements scolaires avaient eux-mêmes souhaité des améliorations pour affermir les résultats jugés satisfaisants.

« Nous utilisons Alerte Parent depuis deux ans déjà. Et je peux dire que les parents abonnés à ces services ne regrettent pas puisqu'ils sont informés au premier chef de ce qui se passe autour de la vie scolaire de leur enfant et de l'école », témoigne Chancelvie Ngoma, secrétaire à l'école Les amis de Colombe, un établissement situé à Diata, dans le 1^{er} arrondissement.

La nouvelle plateforme Alerte Parent, requinquée par ses deux applications interactives, met les acteurs à contribution grâce à un partenariat gagnant-gagnant. Le but, souligne Jean Bruno Pissa, est de « partager et échanger une nouvelle approche collaborative sur les défis d'aujourd'hui et les solutions de demain du système éducatif congolais ».

Quentin Loubou

INNOVATION

Les nouvelles technologies facilitent l'accès aux soins de santé en Afrique

Certaines solutions, pensées pour révolutionner les soins de santé de base offerts aux plus pauvres, ont été présentées cette semaine à Arusha (Tanzanie) à la conférence TEDGlobal, qui se veut une vitrine d'idées, d'innovations et de la créativité de l'Afrique.

Les participants se sont rendus compte que de nouvelles technologies, souvent moins coûteuses, font leur apparition pour faciliter l'accès aux soins de santé de base dans les pays en développement. Il s'agit no-

« Nous pensons que notre approche pourrait être utilisée pour diminuer radicalement le volume de données qu'un algorithme d'intelligence artificielle utilise actuellement, et permettre aux médecins d'établir le diagnostic de patients en usant de simples images »,

tamment des technologies liées à l'intelligence artificielle, aux applications pour smartphone ou au recours à des drones, dont ceux utiliser pour livrer du sang à des centres de santé enclavés. Le roboticien sierra-léonais, David Sengeh, a dit à cette occasion que former de nouveaux docteurs ne suffit pas. « Je travaille avec l'équipe d'IBM Afrique sur des algorithmes d'intelligence artificielle des-

tinés à prévoir la progression d'un cancer », a-t-il précisé.

Parmi les solutions aux problèmes de santé présentées à Arusha, il faut noter qu'il existe déjà un logiciel d'intelligence artificielle qui peut, à partir d'une base de données d'images, détecter des changements de couleur dans le col de l'utérus. Ce logiciel peut aussi indiquer quelles patientes encourent le risque d'être affectées par ce cancer qui tue 60.000 femmes en Afrique chaque année.

Travaillant sur un problème si-

miltaire, Pratik Shah du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a développé un système permettant d'utiliser des photos prises par un simple téléphone portable - plutôt que des scanners ou imageries à résonance magnétique, plus coûteux - pour identifier les marqueurs biologiques d'un cancer de la bouche. Il a indiqué avoir trouvé le moyen de n'utiliser que 50 images pour entraîner les algo-

algorithmes à identifier une maladie spécifique. « Nous pensons que notre approche pourrait être utilisée pour diminuer radicalement le volume de données qu'un algorithme d'intelligence artificielle utilise actuellement, et permettre aux médecins d'établir le diagnostic de patients en usant de simples images », a dit le chercheur. Si plus de 1,1 milliard de gens dans le monde souffrent de pertes auditives, dont la moitié est évitable, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Américaine Susan Emmett, une chirurgienne oto-rhino-laryngologue (ORL), pense que cette situation peut changer. Pour elle, elle va être remédiée grâce à une technologie sud-africaine de dépistage par téléphone portable, qui ne nécessite plus la présence d'un audiologiste, d'un équipement permanent et d'une chambre insonorisée. Le public de la conférence a également pu voir une vidéo du chirurgien Andrew Bastawrous, qui avait remporté un Rolex Award en 2016 pour « Peek », une application pour smartphone qui permet d'effectuer des tests de la vue et de dépister des maladies des yeux.

Nestor N'Gampoula

SOMALIE

Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Amisom

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, le 30 août, de proroger de neuf mois, le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

Le Conseil a défini les nouveaux objectifs stratégiques de l'Amisom : permettre le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes ; réduire la menace que constituent les Chebab et d'autres groupes d'opposition armés ; et aider à créer des conditions de sécurité favorisant l'instauration d'un processus politique ainsi que la stabilisation, la réconciliation et la consolidation de la paix en Somalie.

La Mission devra réaliser ces objectifs en réduisant de 22.126 à 21.626 l'effectif du personnel en tenue d'ici au 31 décembre, puis dans un second temps à 20.626 agents avant le 30 octobre 2018, « à moins que le Conseil ne décide d'accélérer la réduction des effectifs, compte tenu du niveau de capacités que les forces de sécurité somaliennes auront atteint ».

Le Secrétaire général de l'ONU est,

quant à lui, prié par la résolution de continuer de fournir un « dispositif d'appui logistique » à l'Amisom et aux 70 membres de son personnel civil, aux 10.900 éléments de l'Armée nationale somalienne, qui participent aux opérations menées conjointement avec la Mission, et à la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (Manusom).

« L'objectif à long terme pour la Somalie est que les forces de sécurité somaliennes assument entièrement les responsabilités en matière de sécurité dans le pays et, à ce titre, le Conseil considère que l'Amisom reste essentielle au maintien de la sécurité pendant la période de transition », affirme la résolution, qui note également que « les conditions nécessaires au déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations unies en Somalie ne sont pas réunies ».

L'Amisom est également chargée de sécuriser les principales voies de ravitaillement, y compris les routes menant aux zones reprises aux Chebab, et « à mener des offensives ciblées contre les Chebab et d'autres groupes d'opposition armés ». Elle sera également auto-

risée à reconfigurer ses effectifs en uniforme en augmentant la proportion du personnel de police, dans les limites de l'effectif total autorisé, « si les conditions de sécurité le permettent », estime le Conseil. Et le président Mohamed Farmajo de déclarer : « un retrait trop précoce consécutif à des délais artificiels ou irréalistes pourrait mettre en péril les avancées en matière de sécurité déjà réalisées » et « envoyer le mauvais signal » aux forces ennemies des Chebab.

En Somalie, plus de la moitié de la population - 6,2 millions d'habitants - a besoin d'aide et de protection, dont 2,9 millions menacés par la famine. Près d'un million d'enfants de moins de 5 ans souffriront cette année de grave malnutrition, selon le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Stephen O'Brien, dans ce pays plongé depuis près de trois décennies dans le chaos et la violence entretenus par des milices claniques, des gangs criminels et l'insurrection des islamistes shebab.

Josiane Mambou Loukoulou

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

**MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET**

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°05/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ÉLABORER LE MANUEL DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROJET DES RÉFORMES INTÉGRÉES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP) »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant chargé d'élaborer le manuel des procédures administratives, financières et comptables du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) ».

2-L'objectif global de la mission est d'élaborer le manuel des procédures de gestion administratives, comptables et financières ainsi que de proposer des outils de gestion du PRISP qui répondent aux besoins spécifiques dudit projet et aux procédures de la Banque Mondiale. Les procédures devront définir les rôles de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet afin d'éviter d'éventuels conflits de compétences ou alors des situations où certaines tâches ne sont pas attribuées.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant principal devront répondre aux spécifications ci-après :

- Personne physique individuel ;
- titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (type Bac +5) en gestion financière, comptabilité, gestion des entreprises ou domaines assimilés ;
- jouissant d'une expérience d'au moins cinq ans dans la rédaction de manuels de procédures administratives,

financière et comptables ;

- Avoir réalisé au moins trois missions ;
- Justifier d'une bonne connaissance des procédures de gestion financière et de passation de marchés des projets financés par la Banque Mondiale. Une expérience en qualité de DAF, Consultant en Gestion financière ou Assistant Technique en gestion financière dans des projets financés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD...) serait un plus.

5-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6-La durée de la mission est de quatre (4) semaines.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2017 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel chargé d'élaborer le manuel des procédures administratives, financières et comptables du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP))

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE,
DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU
CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT
2 BACONGO Tél: +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com

BRAZZAVILLE

Une foire agricole pour valoriser la production locale

Organisée du 30 août au 2 septembre à la commune de Ouenzé, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, la 2^e édition de la foire du « produire et du consommer local » regroupe des exploitants agricoles de la ville capitale

Initiée par le Projet d'appui au maraîchage, à la transformation et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (PAMTAC-B), cette exposition permet aux visiteurs de découvrir certaines spécialités congolaises. Il s'agit, entre autres, du yaourt ainsi que d'autres produits de transformation fabriqués sans engrais chimiques. « Les exposants agricoles, ce sont des Congolais qui produisent à Brazzaville. Bénéficiaires de notre projet, ils se débrouillent avec les moyens de bord. Ce n'est pas nous qui les avons boostés pour prendre des initiatives, ils existaient d'abord et nous sommes venus les appuyer afin d'améliorer leurs produits », a expliqué Mérols Diabankana, délégué général du Club jeunesse, infrastructure et développement (CJID), qui co-pilote le projet avec les ONG Essor et Agridev.

Pour s'assurer de la qualité des produits fabriqués, le PAMTAC-B a réhabilité deux laboratoires au lycée technique agricole Amical Cabral dont l'un concerne le contrôle-qualité. Le but étant de tordre le cou

aux spéculations consistant à remettre en cause la qualité des aliments produits par des Congolais. « Vous êtes sans ignorer qu'aujourd'hui le Congo a aliéné sa souveraineté en matière d'importation des denrées alimentaires. Il importe à plus de 500 milliards FCFA, c'est pourquoi, en tant que ONG d'appui du gouvernement, nous avons pensé répondre au vœu des autorités en faisant la promotion de ce que nous produisons localement pour que petit à petit avec l'aide du gouvernement nous puissions inverser la tendance des importations des denrées alimentaires », a poursuivi Mérols Diabankana.

Encourager et sensibiliser les Congolais à consommer local. En marge de cette exposition, il s'est tenu le 31 août, une conférence-débat sur le thème : « Le consommer local, locomotive de l'alimentation de demain ». Une façon pour les organisateurs de la foire d'encourager et sensibiliser les Congolais à consommer local. Ainsi, des échanges ont porté sur



Une vue de l'exposition/credit photo Adiac

le potentiel des producteurs et des transformateurs congolais en ce qui concerne l'innovation ; la place de l'agroécologie dans le produire et consommer local ; protéger et valoriser le consommer local.

Selon le représentant d'Essor au Congo, responsable du projet PAMTAC-B, Ibrahim Mahamadou Ango, l'agriculture constitue, avec l'élevage et la pêche, les leviers indispensables de l'autosuffisance alimentaire, premier jalon de l'émergence du Congo. « Pour

le présent et l'avenir, le consommer local, nous permettrait de gagner notre indépendance alimentaire et économique en nous libérant du besoin de l'aide et de la dépendance de l'extérieur pour tous les légumes et fruits que nous pouvons produire et transformer nous-mêmes », a-t-il indiqué.

Présidant la cérémonie d'ouverture de la conférence-débat, le directeur du cabinet de l'administrateur-maire de Ouenzé, Martyrs Adrien Oba, a

rappelé que cette causerie visait à apporter plus d'éclaircissement concernant cette activité, car la visite des stands et l'achat des produits locaux seuls ne suffisaient pas pour attirer des foules.

Rappelons que l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui a ouvert la foire le 30 août, s'est félicité du projet et a rassuré les organisateurs que la mairie était disposée à accueillir la prochaine édition.

Parfait Wilfried Douniama

NUMÉRIQUE

Le gouvernement veut informatiser l'ensemble de l'administration publique

Le ministre des Postes, des télécommunications qui hérite de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo s'est engagé le 31 août à Brazzaville, lors de la passation de service avec le ministre sortant de l'économie numérique et de la prospective, Benoit Bati, à mettre en place l'e-gouvernement et l'e-administration pour moderniser l'administration publique et simplifier les procédures.



Léon Juste Ibombo et Benoit Bati (adiac)

L'administration électronique aussi désignée par e-administration ou e-gouvernement est l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les administrations publiques dans le but de rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et d'en améliorer le fonctionnement interne.

Pour accélérer ce processus, le ministre entrant a promis de mettre en place, une commis-

sion permanente de l'économie numérique au sein du département dont-il a la charge. « Cette commission rassemblera les représentants de certains ministères et les professionnels du numérique pour réfléchir et nous accompagner dans notre ambition de développer l'économie numérique et faire du Congo une véritable société de l'information et du savoir », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Il entend s'atteler à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'économie numérique, assortie d'un plan d'action. Il va également sécuriser les réseaux, assurer la protection des données, promouvoir les transactions électroniques et lutter contre la cybercriminalité.

Le ministre Ibombo a aussi promis de s'employer afin que les avant-projets de lois engagés dans le circuit décisionnaire soient adoptés par le Parlement. L'économie numérique est un levier majeur pour la création d'emplois, la compétitivité des entreprises, l'attractivité du Congo en matière d'investissements directs et la diversification de l'économie nationale. « Nous n'allons ménager aucun effort afin que les différents opérateurs de la téléphonie puissent voir leurs revenus s'accroître et par là apporter plus de richesse à l'économie nationale », a-t-il dit, ajoutant que « toute nouvelle technologie devrait générer du revenu afin de contribuer au développement de l'économie nationale ».

Rappelons que l'économie numérique est un secteur transversal qui a un impact sur le commerce, l'agriculture, les banques, le tourisme, le transport, la santé et d'autres secteurs.

Fortuné Ibara

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Jean Blaise Komo obtient un engagement ferme de la police

Le directeur général de la police, le général de 2^e classe Jean François Ndenguet a reçu, le 31 août, à Brazzaville, le directeur général de l'administration pénitentiaire, venu s'entretenir avec lui sur les questions liées à la sécurité des maisons d'arrêt du Congo.

Il s'agissait pour les deux parties d'émettre le projet d'intention sur les structures carcérales afin qu'elles soient mieux sécurisées. Jugeant les propositions de ses interlocuteurs satisfaisantes, le directeur général de la police s'est dit prêt à accompagner l'administration pénitentiaire dans la réalisation de ses doléances.

A ce sujet, ce dernier a pris bonne note et il a promis une franche collaboration. Se référant à l'essentiel de la Convention des droits humains dans les milieux carcéraux que le Congo avait ratifiée, avec la volonté de donner une forte impulsion à celle-ci, les deux parties ont parlé des actions à mener dans le domaine de la prévention en général, et



Le colonel Jean Blaise Komo (DR)

de la sécurité en particulier. « Cette collaboration va donc, demeurer et le directeur général de la police a pensé mettre à notre disposition toute la crème possible et l'expertise totale de la police pour que nos structures carcérales soient sécurisées normalement. Je sors de là tout satisfait et confiant de l'avenir », a expliqué le colonel Jean Blaise Komo à la presse, au terme de son entretien.

Guillaume Ondzé

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE

PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC

AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « **Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **du Coordonnateur du Projet des Reformes Intégrées du Secteur Public** ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat

Sous l'autorité du Directeur de cabinet du Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale à qui il rend compte de ses activités, le Coordonnateur exécutera les tâches suivantes :

- assurer la coordination de la réalisation des activités du PRISP telles que prévues dans les quatre composantes ;
- veiller à la préparation du plan de travail annuel et à sa mise en œuvre ;
- suivre et évaluer l'exécution des programmes, projets, études et autres activités du projet ;
- assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes y compris la société civile dans la mise en œuvre du Projet ;
- veiller à l'exécution des activités dans les délais prévus dans le PTBA et le PPM ;
- organiser et participer aux différentes missions de supervision et d'évaluation du Projet par la Banque Mondiale et par les tiers ;
- informer régulièrement la tutelle, les bénéficiaires et la Banque Mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
- faire valider techniquement en collaboration avec les structures concernées du ministère de tutelle, des autres départements ministériels y compris avec la société civile les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- veiller à la production des rapports périodiques et annuels du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels ;
- veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
- veiller à la planification des activités du Projet sur tout le cycle et à la mise en place des outils de suivi-évaluation, à leur mise en œuvre ainsi qu'au suivi des indicateurs qui s'y rattachent.
- assurer le suivi régulier des indicateurs du Projet. Etc.

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur de niveau au moins BAC + 5 dans le domaine de l'administration publique, du droit, des sciences sociales, de l'économie, de l'administration des affaires ou dans un domaine équivalent ;

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du développement du secteur public dont au moins 7 ans à des postes de responsabilité ;
- justifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ;
- démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une forte expérience dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;
- faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits ;
- bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles ;
- aptitude à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Une bonne maîtrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint)

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Coordonnateur est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 18 septembre 2017 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Coordonnateur du PRISP** »

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
 D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 921 92
 64/22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com.

République du Congo

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF FINANCIER ET COMPTABLE DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « **Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **du Responsable Administratif Financier et Comptable du PRISP** ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte. Le Responsable Administratif Financier et Comptable est en charge du volet administratif, financier, comptable, trésorerie et formation. Il exécutera les tâches suivantes :

- superviser l'élaboration et/ou actualisation du manuel des procédures administratives, financière et comptable du Projet ;
- assurer la mise en œuvre effective des dispositions du manuel de procédures administratives, financières et comptables ;
- assurer le classement et l'archivage des principaux documents du Projet (Accord de financement, manuel d'exécution du Projet, Lettre de décaissement et dossiers du personnel);
- assurer la paie et la gestion des ressources humaines;
- s'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier et des demandes de remboursement de fonds ;
- coordonner les activités de préparation des budgets (budget d'investissement et budget de fonctionnement);
- assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations budgétaires...
- s'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique...
- l'élaboration des plans prévisionnels de trésorerie et suivi de leur réalisation...
- assurer la formation continue des acteurs clés pour une utilisation effective des procédures administratives, financières et comptables.
- Etc.

III. Profil du Consultant

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en économie, gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité d'une université reconnue ;

- avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou un projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable;
- avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle en gestion financière ou comptable des Projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables tels que TOMPRO, SUCCESS, SAARI;
- avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication);
- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- parler et écrire couramment français.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Responsable Administratif Financier et Comptable est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 18 septembre 2017 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Responsable Administratif Financier et Comptable du PRISP** »

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
 D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 921 92
 64/22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com.

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET
 Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°03/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « **Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Recrutement du Spécialiste en Passation de Marchés du PRISP** ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat général

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte. Le (la) Spécialiste en Passation de Marchés sera :

- responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant : (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- chargé(e) de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante ;
- responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures de l'Unité d'Exécution du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet ;
- responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit
 - a. faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'unité de coordination du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux ;
 - b. assurer le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non objection de l'IDA et assurer leur transmission/vente selon le cas ;
 - c. procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
 - e. participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les unités techniques ;
 - f. assurer le contrôle de qualité des rapports d'évaluation des offres à signer conjointement par les autres membres désignés de ces commissions ; etc.
 - g. être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives à la passation des marchés, notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non objections du bailleur de fonds. Etc.

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac +5) en Ingénierie, Administration, Droit, économie, Gestion ou équivalent d'une université reconnue ;
- une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement: Banque africaine de développement et Banque mondiale, en particulier ;
- une expérience professionnelle: 05 ans minimum en passation de marchés dont 3 ans au moins en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement ;
- une connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- une bonne connaissance de la langue française ;
- Bonne aptitude à la communication et au travail en équipe.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Responsable Administratif Financier et Comptable est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 18 septembre 2017 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Spécialiste en Passation de Marchés du PRISP** »

A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 921 92 64/22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com.

République du Congo

**MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET**

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°04/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/17-PPA IDA V0780-CG

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI –EVALUATION DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DES REFORMES INTEGRES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « **Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Spécialiste en Suivi-Evaluation du PRISP** ».

Les objectifs de développement du PRISP est d'améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ainsi que la redevabilité à travers l'appui à la réforme du secteur public en République du Congo.

II. Mandat

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte.

Le (la) Spécialiste en Suivi-Evaluation exécutera les tâches suivantes :

- 1- La mise en place d'un système de S&E performant :
 - créer une base de données informatisées adaptée aux spécificités du projet et qui sera actualisée régulièrement;
 - assurer un appui méthodologique aux cadres de la coordination du projet et aux responsables des activités en vue de définir les indicateurs appropriés de suivi des progrès des différentes activités du projet ; ces indicateurs de résultats incorporeront ceux définis dans le tableau des résultats intégré dans le document d'évaluation du projet (PAD) ; etc.
- 2- La formation des intervenants
 - former les cadres de l'UCP et ceux des administrations bénéficiaires responsables du suivi évaluation et du système de gestion de la base de données du projet, etc.
- 3- La préparation et le suivi de la mise en œuvre des programmes d'activités annuels
 - préparer le planning annuel des activités du projet à soumettre au Coordonnateur ;
 - procéder au suivi-et évaluation des activités du projet et leur degré de conformité au plan de travail établi ainsi que préparer des rapports trimestriels des progrès
 - faire le rapprochement entre les réalisations physiques et financières du projet, en dégager notamment les écarts éventuels et identifier leurs causes. ETC.
- 4- La préparation des rapports d'activités, du comité de pilotage et des rapports des missions de suivi
 - assister la coordination du projet dans le cadre de la centralisation et l'analyse des rapports internes soumis par les responsables des différentes composantes et activités du projet;
 - assister la coordination du projet dans la préparation des rapports trimestriels et annuels d'activités du projet (format opérationnel, adaptation des données fournies par le S&E aux besoins des rapports, etc.);
 - participer à la préparation des réunions du comité de pilotage en fournissant une information actualisée sur l'état d'avancement du projet, Etc.

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (bac + 5 au moins) en sciences économiques, gestion de projet, statistique ou planification, ou en technologie de l'information d'une université reconnue ;
- avoir une formation complémentaire en suivi et évaluation des projets ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en Suivi-évaluation dont au moins trois (03) ans en suivi et évaluation des projets de développement;
- avoir une bonne connaissance dans le secteur de l'administration publique ;
- Justifier d'une bonne connaissance en Système de Gestion des Bases de Données (SGBD) ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique (Ms-Project, Word, Excel, Power Point, etc.) ;
- avoir une bonne maîtrise du français ;
- être flexible ; apte à travailler en équipe et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- être libre de tout engagement à la prise des fonctions.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Responsable Administratif Financier et Comptable est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 18 septembre 2017 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Spécialiste en Suivi –Evaluation du PRISP** »

A l'attention du Coordonnateur du
**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 921 92
64/22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com.**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Jean François Kando entend lutter contre les évasions des recettes

Le président du bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, l'a déclaré le 30 août à l'occasion de la clôture de leur session inaugurale qui l'a élu le 24 août, en présence de Justin Makosso, Germain Bemba Bantsimba, Martial Stanislas Odzebe et Louis Gabriel Missatou respectivement 1er vice-président, 2e vice-président, 1er secrétaire et 2e secrétaire.

« La recherche des moyens financiers commencera d'abord et avant tout par la mise en ordre et la maîtrise des circuits de recouvrement des recettes municipales propres. La lutte contre l'évasion effrénée des recettes sera renforcée par l'utilisation optimale de l'outil informatique et le renforcement des capacités de l'observatoire fiscal mis en place par l'équipe sortante qui a déjà abattu un travail remarquable », a indiqué le président du conseil dans son allocution de clôture des premières assises consacrées non seulement à l'élection des membres du bureau exécutif mais aussi à l'examen et l'adoption du règlement intérieur du conseil. Selon lui, la détection puis l'éradication de certaines niches de recettes devraient compléter ce dispositif dans l'objectif de faire passer la part de ces recettes de 25% à 50% au cours de la première année et de 50 % à 85 % au



Jean François Kando entouré de ses deux vice-présidents «Adiac»

bout des cinq ans de son mandat. Pour se faire, Jean François Kando promet faire fort de cultiver au sein de conseil les valeurs cardinales privilégiant l'intérêt général au

té urbaine combiné avec des moyens humains et financiers inadéquats n'ont pas permis à la ville de Pointe-Noire de régler tous les problèmes de développement qui se posent

par ailleurs, annoncé la tenue de la prochaine session en septembre. Celle-ci aura pour principal objectif de revoir dans le fond tous les éléments constitutifs du budget et dis-

utiles avec l'État en vue de son apurement. Il nous faut travailler ensemble. L'esprit constructif doit nous caractériser tout au long de notre mandat car l'idéal de modernisation de notre ville doit être partagé par tous. Je serais à votre écoute et je me forcerai pour que l'harmonie et la concorde règnent entre tous les conseillers », a poursuivi Jean François Kando après avoir remercié tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa consécration.

En effet, dans le communiqué final sanctionnant les travaux, le 1er secrétaire du conseil départemental et municipal, Martial Stanislas Odzebe, a rappelé les temps forts qui ont marqué la cérémonie de mise en place des nouvelles instances du conseil sous la présidence de Gilbert Ondongo, ministre d'État, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille publique représentant l'État.

Il a, en outre, souligné que le nouveau maire a placé son mandat qui commence sous le triptyque « continuité, amélioration et modernisation », avant de rendre hommage à son prédécesseur, le maire sortant Roland Bouiti-Viaudo. « Le nouveau maire a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour la réalisation du programme qui sera élaboré par le conseil au profit des Ponténégrins », a-t-il ajouté.

Charlem Léa Legnoki

« C'est pour cette raison que je vous propose que ce mandat soit placé sous le sceau de l'optimisation des ressources municipales propres en vue de donner à notre ville les moyens de son ambition »

détriment des intérêts partisans.

Il a également souligné que plusieurs états des lieux réalisés depuis 2003 jusqu'à ce jour ont permis de connaître avec exactitude les différents maux qui minent la ville. Quoique les efforts aient été entrepris, le degré de pauvre-

à elle. « C'est pour cette raison que je vous propose que ce mandat soit placé sous le sceau de l'optimisation des ressources municipales propres en vue de donner à notre ville les moyens de son ambition », a-t-il dit.

Le président du conseil départemental et municipal a,

cuter de l'état global des finances municipales dans l'optique de réduire le train de vie et donner la priorité aux dépenses d'investissement. « Un audit approfondi de notre dette sociale et flottante me paraît indispensable pour nous permettre d'engager des négociations

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La majorité présidentielle s'adjuge les six sièges

Comme il a été prévu, les sénatoriales se sont déroulées le 31 août dans tous les départements du Congo. À Pointe-Noire, six candidats des partis de la majorité présidentielle ont été élus à l'issue du scrutin à bulletin secret coordonné par Hyacinthe Ongoto, premier vice-président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI)

Au total, 85 élus locaux du département de Pointe-Noire se sont exprimés pour élire six sénateurs sur dix candidats en lice. L'unique bureau de vote, notamment la salle du 28 Novembre 1958, Jean-Joseph-Loukabou, a été ouvert à 7 h et fermé à 14 h après le passage des 85 électeurs. Le dépouillement a eu lieu en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Jean François Kando respectivement préfet de Pointe-Noire et président du

conseil départemental et municipal.

À l'issue du dépouillement, six sénateurs de la majorité présidentielle ont été élus. Le représentant de la CNEI, Hyacinthe Ongoto, s'est réjoui du bon déroulement du scrutin. « Le scrutin s'est déroulé selon les normes, en respectant la loi et toutes les normes circulaires qui ont été prises par Henri Bouka président de la CNEI. Nous avons commen-

cé à 7 h, tous les conseillers sont passés en tant qu'électeurs. Le dépouillement s'est fait devant le public. Pour preuve, vous avez le tableau là où tous les résultats sont publiés et rien ne va changer », a-t-il indiqué.

Les sénateurs élus et le nombre de voix

- 1) Odette Massoussa Kombila, 76/85 PCT
- 2) Victor Foudi, 74/85, PCT
- 3) Gabriel Nzambila, 71/85, PCT
- 4) Jean Félix Tchicaya, 65/85 RDPS
- 5) Antoine Denis Loemba, 63/85 MAR
- 6) Bernard Mbatchi, 59/85 RDPS

Ch.L.L.



Jean François Kando accomplissant son devoir citoyen «Adiac»

MOTS FLÉCHÉS N°157

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ARTISAN DU PORC	RASSEMBLES	VOILÀ LE PROBLÈME!	DÉBROUSAILLE	FILET DE PÊCHE	CHAÎNE CULTURELLE	VENTILÉ
TERRAINS BOISÉS	RÉCEMMENT SORTIE	PILIER MIS AU COIN	IRLANDE GAÉLIQUE	ÉPOUSE DE ZEUS	ÔTERA	
				ARGILE POUR DES POTERIES		
AMAIGRIS-SANTE						
ANCIEN AS DU VOLANT						
			CRITIQUER			
			PETITS FRUITS DE LA FORÊT			
SYMBOLE DU CUIVRE	ÉBAHI					QUI A UN PARFUM DE PASTIS
ON LA DIT TÊTUE	FAUSSES					
		FROMAGE À PÂTE MOLLE	TOMBA EN FLOCONS	IMPÔT INDIRECT		BÊTE OU HOMME BÊTE
				MONUMENT FUNÉRAIRE		
MOTEURS À ROUE					ÉCOLE D'ADMINISTRATION	
CONDUIT EN ROCHES						
				NEZ FAMILIER		
				HAUTS DE COSTUME		
PRÉNOM FÉMININ	INACTIVE				RÉSINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE	
	COMMENCE À CASSER LA COQUILLE				GRÉE	
			EUT FROID			ÉDENTÉS D'AMÉRIQUE TROPICALE
			CONDUIT D'ÉVACUATION			SIGLE DE RÉPUBLIQUE
(QU'IL) MARQUAIT UN ÉVÈNEMENT	DÉMONSTRATIF	ABANDONNER SON POSTE				
	GREFFAI					
				MOT DE PROPRIÉTAIRE		ANCIENNE VILLE DES ELÉATES
				RÉCIPIENT DE LABO		
POSSESSIF			COUPE LE SOMMET			PETITE PARCELLE
INTERRUPTION DE TRAVAIL		MONCEAU	BASSIN D'UNE ÉCLUSE			
		FAIT COMME L'ARAIGNÉE			DE LA JOIE AU STADE	
		ÉTÉ APTE			LAC DE MONTAGNE	
POINTUS	ENROBA L'ESCALOPE AVANT LA CUISSON			TIRER UN BATEAU AU PORT		
			DEVANT CE QUI EST À LUI		ÉGRILLARDE	

SUDOKU N°157

>FACILE

	4	5	8	3			2	6
	1	6	2					8
		3						5
	9				8		1	4
1		4	7		5	8		9
3	2		4				6	
6						4		
8					2	7	5	
4	5			8	7	6	9	

>MOYEN

	3		6	4				5
		9	2			6		8
			3			1	7	
	9				8	4		2
	7						1	
2	1	5					8	
	2	6			3			
5		4			7	2		
9			1	2			4	

>DIFFICILE

7	8	6		3	1			
	3	5						
		6	5		1		4	8
	8	1				9		3
4		3				8	2	
3	7		4		2	5		
						7	3	
		4	8		7	2		6

MOTS CROISÉS N°157

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Déclencher le bouleversement. - 2. Un ancien dirigeant italien. Petit familial. - 3. Grande pondeuse. Cela fait surface. - 4. Parler des Highlands. Ultime levée. - 5. Espace habitable. - 6. Économiste français. Travaille avec peine. - 7. Il est souvent plus que royal au jeu... Lentilles. Démonstratif. - 8. Article. Étoiles parfois filantes. - 9. Erbium. Agit. - 10. Point fous. Sur lequel on peut compter.

>VERTICALEMENT A. Comme des activités où l'on se fait des idées. - B. Ce n'est pas demain la veille. Elle passe par monts et par Val. - C. Parfumés comme des apéritifs. - D. Petit levier de commande d'une machine. Envie de boxer. - E. Sifflée. Très usé. - F. Vers latin. De vieilles pies. - G. Découpe de côte. Appel familial. Une mesure angulaire. - H. Donc déjà vu. Peu agréables en bouche. - I. Mise pour la première fois. - J. Se cabrer. Développement rapide.

MOTS À MOTS N°157

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **P A R T** + **I D E E** = **P** | | | | | | | |
- ② **A P R E** + **R U D E** = | | | **D** | | | |
- ③ **L I S E** + **A R M E** = | | | | | | **M** |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°156

R	Q	T	P	P	V
D	E	C	U	E	S
T	H	E	S	A	U
D	E	A	L	E	R
N	U	L	S	A	P
L	U	X	E	E	C
E	S	C	R	U	T
O	S	A	L	E	R
S	E	A	N	T	E
C	C	P	I	N	E
H	E	T	R	E	M
M	A	R	I	E	R
B	A	T	A	V	E
D	E	N	O	T	E
L	E	S	E	S	S

MOTS CROISÉS N°156

M	A	R	G	I	N	A	L	E	S
O	S	I	E	R	M	I	R	O	
I	S	A	R	R	E	C	R	U	
S	I	M	O	U	T	E	R		
I	S	B	A	S	P	E	R	I	
S	E	E	T	A	U	C			
S	N	E	R	E	R	A	I		
U	N	I	S	Z	I	N	E		
R	E	R	L	I	C	I	E	R	
E	T	A	L	A	G	I	S	T	E

SUDOKU N°156

9	7	3	1	4	2	5	8	6
6	8	4	3	7	5	2	9	1
5	1	2	9	8	6	3	7	4
8	3	1	2	9	7	4	6	5
2	9	5	4	6	1	7	3	8
7	4	6	8	5	3	1	2	9
4	6	7	5	2	9	8	1	3
1	5	9	7	3	8	6	4	2
3	2	8	6	1	4	9	5	7
8	2	9	5	1	3	6	4	7
7	5	1	6	4	8	3	2	9
4	3	6	2	9	7	5	8	1
1	4	3	9	6	5	2	7	8
6	8	7	1	3	2	9	5	4
5	9	2	8	7	4	1	3	6
3	6	8	4	5	1	7	9	2
2	1	5	7	8	9	4	6	3
9	7	4	3	2	6	8	1	5
2	8	7	9	5	6	4	1	3
4	9	5	2	1	3	8	6	7
3	1	6	4	7	8	2	5	9
7	6	8	1	9	4	3	2	5
9	3	2	8	6	5	7	4	1
1	5	4	7	3	2	9	8	6
6	2	9	3	8	1	5	7	4
8	7	1	5	4	9	6	3	2
5	4	3	6	2	7	1	9	8

MOTS À MOTS N°156

1/ FLÂNERIE - 2/ CAFETIER - 3/ DIAMÈTRE.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Diabes noirs augmente sa chance pour le maintien

Vainqueurs à Pointe-Noire (2-0) face au FC Nathalys dans le cadre de la fin de la 30^e journée, les Diablotins ont fait le pas le plus important pour le maintien. Encore faut-il confirmer lors des quatre dernières journées.



Les Diabes noirs/Adiac

Pour ce mois de septembre, la Ligue 1 congolaise aborde son dernier virage. Plus que quatre rencontres et le champion congolais sera connu. Si à ce niveau, il est encore incertain de connaître le vainqueur, au bas du classement, la lutte s'annonce aussi âpre car à ce jour, aucune équipe n'est sûre de se maintenir. En plein doute depuis l'entame de la saison, les Diabes noirs aborde son dernier virage avec beaucoup de garantie. Avant derniers du classement au terme de la 28^e journée, les Diabes noirs ont gagné quatre places supplémentaires en l'espace de

trois journées. Ils sont treizièmes au classement provisoire, une position non reléguable.

Après trois défaites d'affilée respectivement face à La Mancha (0-1), les Jeunes Fauves (0-3) et la toute dernière face à l'AS Kimbonguela (0-1), les jaune et noir ont su rebondir pour aligner des résultats plus qu'encourageants. Ils ont écrasé Nico-Nicoyé (4-0), concédé un nul sans but face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto, avant d'imposer une défaite au FC Nathalys à Pointe-Noire. Les Diabes

noirs ne peuvent pousser un ouf de soulagement que s'ils réussissent leur maintien. Derrière le FC Nathalys, des matches aussi compliqués les attendent à commencer par celui de samedi à Pointe-Noire face à l'AS Cheminots dans le cadre de la 31^e journée. Le 6 septembre, ils affronteront le FC Kondzo avec lequel, ils partagent le même nombre de points (31). Le FC kondzo étant battu le mercredi à Pointe-Noire (0-1) face à Nico-Nicoyé. Le 19 septembre, les Diabes noirs seront reçus par la Jeunesse sportive de Talangaï avant de terminer par Tongo FC.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

Le Club Académie Karaté renouvelle ses instances dirigeantes



Les dirigeants du club Académie/ Crédit photo Adiac

Me Lambert Tchiloemba «Tabichi», ceinture noire 8^e dan, demeure le président actif du club qu'il a créé en 2013. Les colonels Gervais Akouangue, Blaise Komo, Bienvenu Ngo sont présidents d'honneur. La liste des dirigeants n'est pas exhaustive. Ils promettent tous de donner le meilleur d'eux-mêmes pour que le Club Académie continue à apporter sa pierre à l'édification du karaté congolais, d'autant plus qu'il regorge des athlètes ayant déjà brillamment défendu les couleurs du pays dans des compétitions internationales notamment au sein de l'équipe nationale.

Après le renouvellement des instances, le président actif du club a dressé le bilan du parcours réalisé depuis bientôt cinq ans. S'agissant de la formation, les stages d'arbitrage et de coaching, des séances méthodiques d'entraînement de karaté ont été organisées. Une politique qui a permis au club Académie de disposer des techniciens comme Valère Koubikana, arbitre fédéral, ceinture noire 8^e dan, Steven

Moukassa arbitre sous-ligue, ceinture noire 5^e dan, qui sont aujourd'hui au service du karaté en général et du club en particulier. Les résultats sont quant à eux satisfaisants, à en croire maître Tabichi. « Au niveau départemental en 2013 nous avons occupé la 3^e place par équipe en kumité masculin, en 2014 la première place par équipe (champion de Brazzaville). Au niveau national le club a été sacré champion 2013, 2016 première place en kata, 3^e place par kumité senior hommes », a-t-il expliqué.

Au plan international, par ailleurs, Russel Ditoumona, 3^e à l'Open Mohamed VI du Maroc; Steven Moukassa, éliminé en finale de la 3^e place à Sharmel Sheik, en Egypte. Il y a également eu la rencontre amicale internationale du club Académie avec la sélection de la RDC où les athlètes du club Académie ont occupé la 1^{re} place en kumité, kata par équipe et les premières places en individuel dans les catégories -67kg, -75kg, +84kg. Faire mieux pour les prochaines saisons serait l'idéal.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Maldonne

Après le quiproquo, c'est la mal-donne. Ce mot signifie erreur dans la distribution des cartes. C'est ce qui est arrivé la semaine dernière, au sujet du quiproquo. En effet, à juste titre, Jean Bruno Thiam m'a rappelé que parmi les enseignants qui ont sauté le pas et ont rejoint le journalisme, j'en ai omis deux : Félicité Safouesse et Henri Pangui dit Papa Henri ou « Moki-li ». Deux monstres sacrés de la radio au Congo. En effet, Safouesse Félicité, institutrice de formation, est la première femme congolaise, speakerine à la Radio. Elle débute à la Radio AEF, créée en novembre 1945, à Brazzaville, par un accord passé entre le gouvernement général de l'AEF et la Radiodiffusion française. Radio AEF assure l'exploitation des émetteurs à audience locale et fédérale. Félicité Safouesse y démarre le 8 février 1952, après avoir passé avec succès un concours de recrutement. Par translation elle se retrouve à Radio Inter Equatoriale avant d'atterrir à la nouvelle Radio Congo. Félicité Safouesse, c'est aussi, Parafifi de la célèbre chanson éponyme de Joseph Kabasele, hommage à deux tourtereaux, Paraiso et celle dont il est question ici. L'histoire nous dit aussi que Parafifi, Félicité Safouesse, finira dans les bras de Kabasele.

Henri Pangui est instituteur de son état, passé par le ministère des Finances, avant de se retrouver à celui de l'Information, et, précisément à la radio,

comme son compagnon d'antenne, Jean-Bruno Thiam. Ce dernier a débuté à la Radio Inter Equatoriale, en qualité d'animateur des émissions de jeunes. À l'aube de la radio nationale, aux côtés d'Henri Pangui, son alter ego en lingala, idiome très usité à Poto-Poto et par de nombreux autres locuteurs éparpillés dans la République, Jean Bruno officie en kikongo, langue usuelle, dans une enclave linguistique de Poto-Poto, autour de la Grande Mosquée, et dans la partie sud de Brazzaville et au-delà. Dans le quartier dit de la Mosquée, le kikongo ou kituba est tout de même parlé concomitamment avec le lingala. Les reportages des matches de football par Henri Pangui et Jean Bruno en ont fait de véritables stars. À cette époque, le public est, à la fois, fanatique du sport roi et de ces deux reporters. Accroché au transistor, il écoutait les commentaires de ces deux journalistes en suivant en même temps le match qui se déroulait sous ses yeux.

C'est aussi l'occasion de citer une autre icône, Marie-Josée Mathey, brillante speakerine de la radio et première téléspeakerine de Télé-Congo, quand celle-ci démarre ses émissions en 1962. Marie Josée Mathey, infirmière au cabinet médical de Mme Rocca, au croisement de la rue Emile Faigond (ex-Mbakas) et de l'avenue de Paris (actuelle avenue de la Paix), commence en free-lance à la radio, avant d'aller en formation en France

en compagnie, entre autres, de Bayack Moussolo, Baniakina, de son vrai nom.

Qu'il me soit permis de déplorer la disparition de la spécialisation à la radio. En 1976, Mpassi Muba, rédacteur en chef de La Voix de la Révolution congolaise (la radio nationale), un ancien de l'Ocora (Office de coopération radiophonique), plus tard directeur général de la Pana (Agence panafricaine d'information), rappelait à tous les nouveaux rédacteurs, impatientes de présenter le journal, que tout journaliste ne passe pas nécessairement à l'antenne. Pour cette tâche, il existe un corps de métier spécifique, celui des speakers, choisis pour la qualité de leur élocution, leur diction et leur capacité à « rendre » les papiers écrits par des confrères. Georges Keto, Liberlin de Shoriba Diop, Lazare Massengo, pour ne ce citer que ceux-ci, restent, des années après, les plus belles voix de la radio congolaise. On éprouvait du plaisir à les écouter.

Quand elle naît, le 25 mai 1960, la radio est installée dans un car stationné en face du Palais du peuple, dans la cour de l'ancien ministère de l'Information, dans la rue de traverse qui, du boulevard Denis Sassou Nguesso, tombe sur la rue Lamothe. Dans cette rue, se situait Radio-Club, poste émetteur privé de 50 watts, créé par Monsieur Boileau. Le général de Gaulle y fit, le 22 octobre 1940, sa première déclaration radiophonique, à

l'occasion de son premier séjour à Brazzaville. À l'époque de la radio nationale naissante, le football congolais tient le haut du pavé en Afrique. Le palmarès de la sélection nationale du Congo, Congo-Sport, qu'on désigne sous le vocable de « Brésiliens de l'Uam (Union africaine et malgache) », est extrêmement riche. Ce football-là fait alors la fierté des Congolais, avec l'apothéose du Congo Sport aux Jeux africains de Brazzaville en 1965. Le football congolais atteint son acmé à Yaoundé en 1972. La victoire des Diabes Rouges, dorénavant, à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) referme l'épopée glorieuse de nos footballeurs. La Coupe d'Afrique des Clubs, remportée, en 1974, par le Cara (Club athlétique Renaissance Aiglons), véritable chant du cygne du sport roi au Congo.

D'une manière générale, depuis quelques années, hormis quelques rares fulgurances, le sport au Congo est au plus bas. Il a mis l'enthousiasme du public congolais en berne. Sur l'échiquier sportif africain, le Congo peut faire mieux et rebondir avec efficacité. Le mot est à la mode. Gageons donc que le nouveau ministre des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Ngouélondélé, qui a pris ses fonctions mardi dernier, saura sortir le sport national de l'ornière. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

MFUMU